



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 79582

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la nécessité de mettre en place un statut de la médiation sociale, notamment pour les nouveaux métiers de la ville. En effet, les nouvelles formes de violence urbaine ont conduit à l'émergence des « correspondants de nuit » qui sont très usités dans de nombreuses villes ayant des quartiers sensibles. Ces « correspondants de nuit » sont des agents de médiation sociale indispensables à l'équilibre de nombreuses cités, mais ils n'ont pas de véritable statut au sein de la fonction publique territoriale, ni de véritable filière susceptible d'assurer leur promotion professionnelle au sein des collectivités locales ou de la fonction publique nationale. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles initiatives il compte prendre pour donner un véritable statut à cette « médiation sociale », notamment en milieu urbain.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79582

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10970